

Les protocoles de coopération

Adaptés au contexte et au cadre réglementaire des CPTS



Café CPTS#26 – 24 avril 2026



1 Qu'est ce qu'un protocole de coopération ?

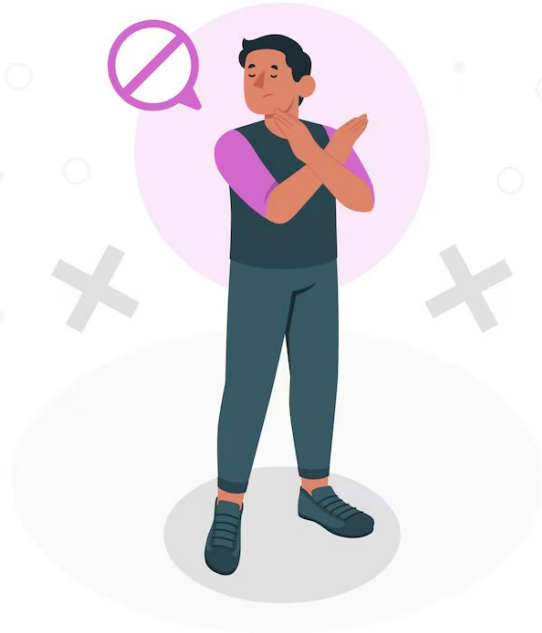
Qu'est ce qu'un protocole de coopération ?

Les protocoles de coopération permettent une **délégation** d'activités ou d'actes de prévention, de diagnostic et de soins des professionnels de santé délégants vers des professionnels de santé délégués **en dérogeant à leurs décrets de compétences**



Qu'est ce qu'un protocole de coopération ?

Ce qui n'est pas un protocole de coopération :



- Protocole de soins : prescriptions nominatives de soins ou d'actes effectuées dans le respect strict des compétences réglementaires dévolues à chaque professionnel de santé concerné (ex : prescription d'un protocole d'adaptation des doses d'insuline en fonction des glycémies)
- Protocole pluri-professionnel : Les protocoles pluri-professionnels décrivent l'organisation d'une équipe
- Protocole d'organisation : protocole signé entre un Infirmier de Pratique Avancée (IPA) et un médecin
- Expérimentation *Article 51*



2

Quelle différence entre
les protocoles nationaux
et locaux ?

Qu'est ce qu'un protocole de coopération ?

Il existe deux types de protocoles de coopération :

- **National** : il est autorisé par arrêté ministériel et peut être appliqué sur tout le territoire national
→ liste des protocoles de coopération nationaux sur le site du ministère : <https://sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/cooperations/cooperation-entre-professionnels-de-sante/article/les-protocoles-de-cooperation>
- **Local** : il est élaboré par une équipe de professionnels de santé et est appliqué uniquement par l'équipe promotrice

Quels protocoles de coopération existent en ville ?

- Prise en charge par l'infirmier des diabétiques insulino-traités par pompe à insuline externe selon un Plan d'Education Personnalisé Electronique (ePEP) avec prescriptions et soins de premier recours en lieu et place du médecin
- Intervention d'infirmières libérales à domicile afin de diagnostiquer et d'initier la prise en charge de la fragilité du sujet âgé
- Coopération entre médecins et infirmiers pour la prise en charge à domicile des patients âgés ou en situation de handicap et en difficultés pour se déplacer aux cabinets des médecins
- ASALEE : travail en équipe infirmier(e)s délégué(e)s à la santé populationnelle & médecins généralistes pour l'amélioration de la qualité des soins et l'allocation optimisée de la disponibilité des professionnels de santé sur le territoire concerné.
- Protocoles de soins non programmés : cystite, lombalgies, entorse de cheville, angine, varicelle, rhinite allergique
- Protocoles de coopération de la filière visuelle entre ophtalmologues et orthoptistes
- Protocoles locaux rédigés par les équipes

Quelles sont les démarches pour mettre en œuvre un protocole de coopération ?

1

Définir le besoin
Identifier le protocole à utiliser
Vérifier ses conditions d'application

2

Identifier les professionnels de santé
volontaires (délégants et délégués)

3

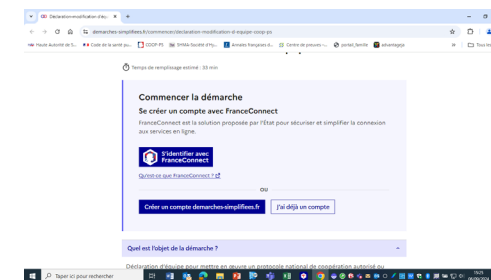
Former les délégués au protocole (par le
professionnels délégants ou un organisme)

4

Déclarer l'adhésion de l'équipe au
protocole sur démarches simplifiées

5

Mettre en œuvre le protocole



<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-modification-d-equipe-coop-ps>

Quelles sont les démarches pour mettre en œuvre un protocole de coopération ?

Protocoles locaux

La démarche est la même pour les protocoles locaux sauf qu'il faut **rédiger le protocole** en suivant la trame disponible sur le site de l'ARS ou du ministère.

Pour être accompagné dans ce travail, nous vous invitons à vous rapprocher de l'ARS pour :

- Vérifier qu'un protocole de coopération est nécessaire
- Qu'il n'existe pas de protocoles nationaux ou locaux répondant à votre besoin



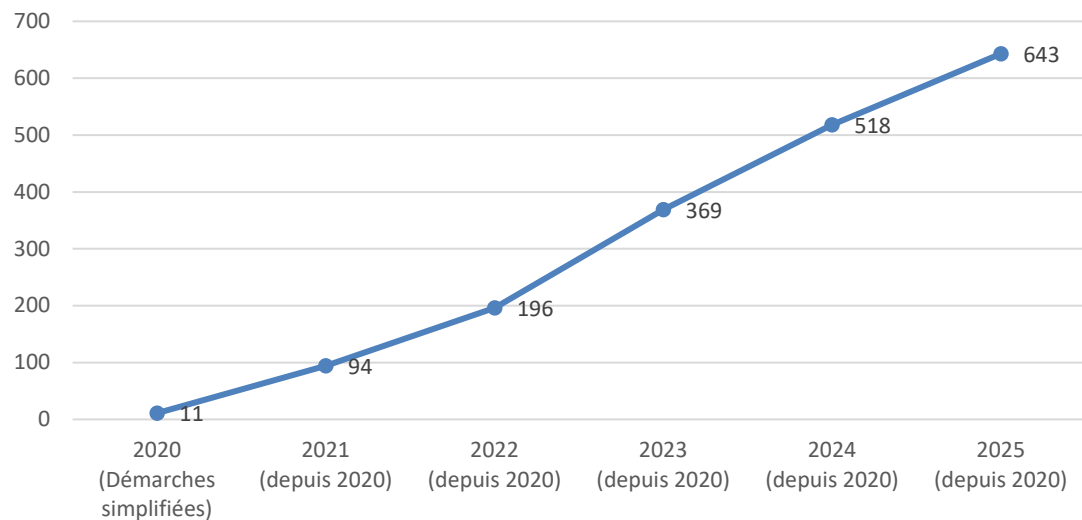
3

Quelle déclinaison en
Nouvelle Aquitaine ?

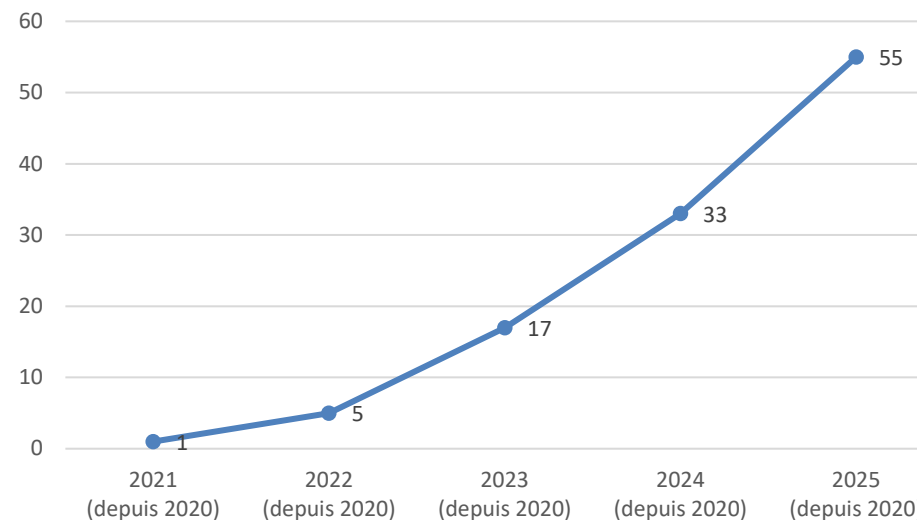
Etat des lieux en Nouvelle-Aquitaine

Une dynamique constante sur les protocoles depuis 2020 avec une accélération sur les protocoles locaux depuis 2023.

Evolution des protocoles de coopération nationaux en Nouvelle-Aquitaine de 2020 à décembre 2025



Evolution des protocoles de coopération locaux en Nouvelle-Aquitaine de 2020 à décembre 2025



Etat des lieux en Nouvelle-Aquitaine

21 protocoles de coopération locaux actuellement mis en œuvre dans les structures d'exercice coordonné en Nouvelle-Aquitaine :

- 7 protocoles sur la prise en charge des douleurs dentaires par les pharmaciens
- 1 sur la prise en charge de plaies par les IDE
- 1 sur la prise en charge de la morsure de tique par les pharmaciens et IDE
- 1 sur la prise en charge de la rhinite allergique (primo-prescription et suivi)
- 1 sur l'acquisition des images et signaux et la réalisation des mesures lors des examens d'exploration vasculaire non-vulnérante par les IDE
- 1 sur le suivi des patients diabétiques
- 1 sur le suivi des patients atteinte d'une hypothyroïdie
- 1 sur le suivi des patients hypertendus
- 1 sur le suivi des patients avec une dyslipidémie
- 1 sur dépistage des artériopathies asymptomatiques des membres inférieurs par mesure de l'Index de Pression Systolique (IPS)
- 1 sur le dépistage des troubles respiratoires du sommeil
- 1 sur la prise en charge aigue du patient de 18 à 25 se présentant pour des symptômes de virus hivernal en période épidémique
- 1 sur la réalisation d'échographie cardiaque par une IPA
- 1 sur le renouvellement de la contraception chez la femme, bilan et prévention des IST
- 1 sur l'accompagnement des patients fumeurs de plus de 18 ans vers l'arrêt du tabac



4

Témoignages de CPTS





PROTOCOLE DE COOPÉRATION INTERPROFESSIONNEL CPTS SUD ANGOUMOIS

Identifier les besoins

USAGERS PROS



- Critères d'inclusion
- Critères d'exclusion
- Compétences pros
- Capacités d'absorption des demandes
- Nb de demandes concernant cette symptomatologie

Rechercher les ressources bibliographiques

Reco HAS URPS



- Compilation données
- Relecture
- Formalisation arbre décisionnel
- Traitements associés / recommandations

Construire la formation

PROS



- Rédaction support
- Formalisation contenu avec dentistes et pharmaciens

Mise en oeuvre

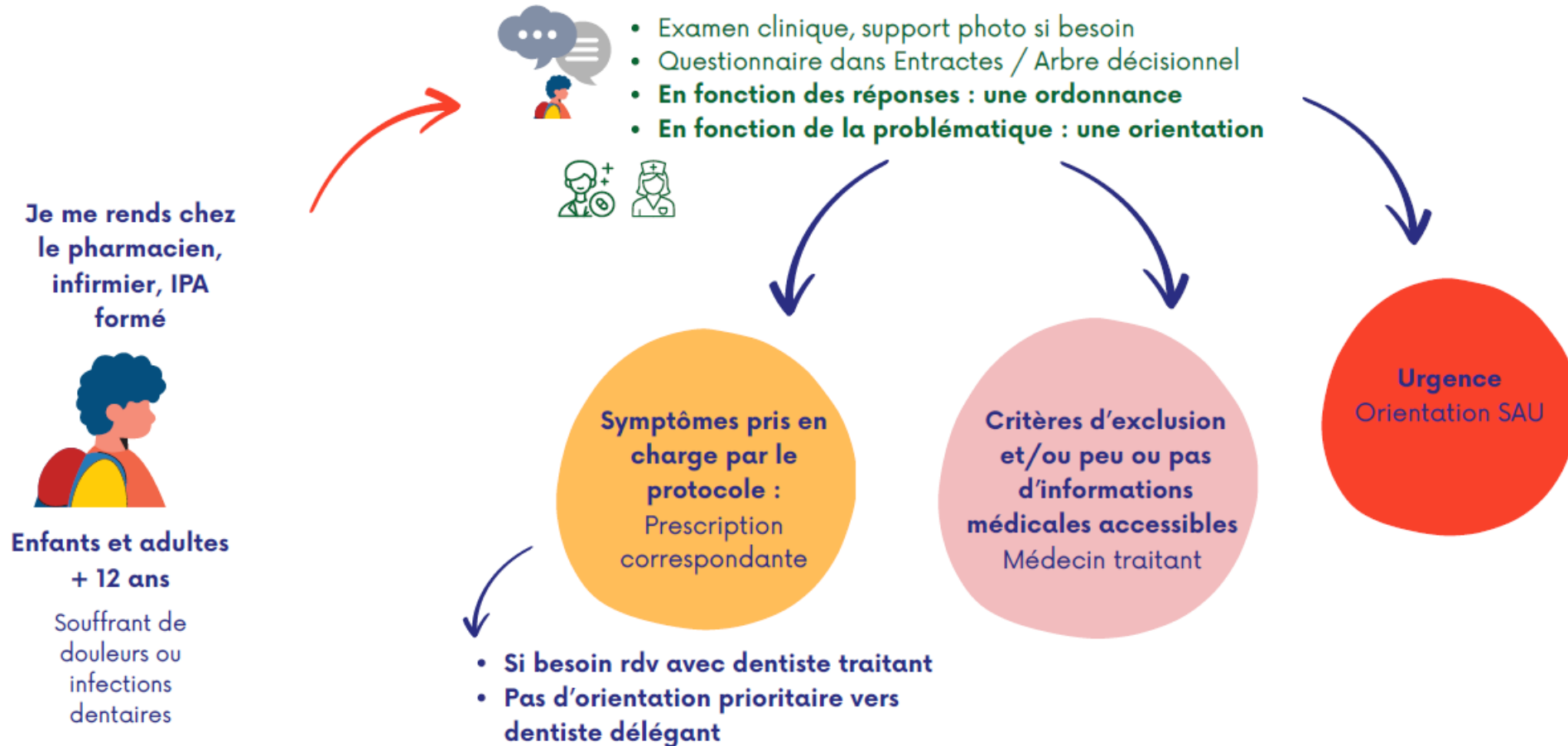
Coordination CPTS



- Lien technique Entractes
- Construction des supports pour les pros / tutos
- Mise en place d'une organisation de traçabilité, suivi, facturation
- Suivi de la satisfaction et de la pertinence
- Organisation des temps de formation



PROTOCOLE DE COOPÉRATION INTERPROFESSIONNEL CPTS SUD ANGOUMOIS



Chaque semestre :

- Evaluation de la satisfaction des professionnels
- Traçabilité des suivis / remplissage des indicateurs
- Facturation
- Organisation d'une nouvelle session de formation si besoin



Données sécurisées accessibles pour consultation par le dentiste traitant du patient et son médecin traitant via Entractes ou via MSSanté



Protocole local tiques



Sud-Est Creuse

1. Identifier le besoin...

Passage dans le droit commun de la cystite (projet de santé)

Réorientation vers un besoin local spécifique : la maladie de Lyme

Libérer du temps médical et mieux prévenir et prendre en charge

Axe 1 Accès aux soins et 3 prévention (et pas parcours)

2...les envies

Tester la délégation de tâches

Produire quelque chose de concret et d'ambitieux en CPTS

3. et les freins

Peur de l'usine à gaz

Pas de logiciel, A4 recto max (tout en respectant les cadres...)



Méthodologie

1 Le Groupe de Travail

- * 6 professionnels de santé + coordo
- * 4 réunions (12 heures) + travail coordo
- * Recommandations HAS 2022 et 2025 (synthèse parcours claire)
- * Méthodologie officielle pour protocole (modèle et guide déclinés en 48 questions)
- * Expérience de terrain

Rester dans un périmètre maîtrisé

Protocole tique aka "Prise en charge du patient par le pharmacien et l'IDE suite à une morsure de tique de moins de 1 mois en l'absence de signe clinique ou en présence exclusivement de signes cutanés"

2 Les débats

L'extraction des tiques

Rémunérer autant si prescription d'antibiotiques ou non

La doxycycline

3 La formation

- * Par les membres du Groupe de Travail + 1 spécialiste = gros succès !
- * Très chronophage (documents, supports...)
- * Penser à faire signer déclaration + pièce d'identité + document professionnel



4 La déclaration

- * Très administratif
- * Très chronophage
- * Protocole déclenché dès déclaration (pas de retour immédiat)

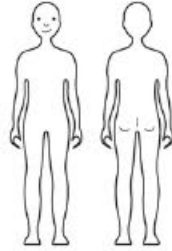




NOM :
Prénom :
NIR :

Date :
Nom Médecin Traitant :
CP + Ville Médecin Traitant :

MORSURE	Réponse	Inclusion SI
Date ?		< 1 mois
Localisation ?		Connue
Réaction cutanée autour ?		Oui ou non
DONNÉES PERTINENTES		
Autres symptômes depuis ?		Non
Insuffisance rénale ?		Non
Réaction cutanée unique ?		Oui
Traitement antibiotique actuel ou prévu dans les 14 jours à venir ?		Non
Allergies: doxycycline ET amoxicilline ?		Non
Antécédents antibiothérapie pour les mêmes raisons au cours des 12 derniers mois ?		Non
Poids? (ou poids de votre enfant?)		Connu
Doute du délégué		Non
CONSENTEMENT		
Information		Oui
Accord oral		Oui
APPEL AU DÉLÉGAN		
		Oui ou non



Silhouettes de localisation de morsure

Par délégation de (délégué) :

Nom :
Profession :
N° ADELJ :
N° RPPS :

Délégué prescripteur

Nom :
Profession :
N° RPPS :
Signature :
Cachet :

Signature du patient :

Absence d'Erythème Migrant :
 Biseptine (optionnel)
 Compresses (optionnel)
=> 1 fois / jour
=> Surveillance apparition réactions cutanées autour du point de morsure pendant 1 mois.
Si survenue: recontacter le soignant.

Présence d'un Erythème Migrant :
1ère intention : Doxycycline 10 j
 Adultes : 100 mg 2 fois/jour
 Enfants (sauf <20kg) : 4 mg/kg/j en 2 prises (sans dépasser 200mg/j)
2ème intention : Amoxicilline 14 j
 Enfants et adultes : 50 mg/kg/j (sans dépasser 4g/j) en 3 prises (espacées de 8h : si impossible, 2 prises espacées de 12h)

Consultation médicale : => Dans les 7 jours



Évitons la maladie de Lyme, évitons les piqûres de tiques !



Comment éviter les piqûres ?

- Frottez vos vêtements après une promenade
- Inspectez-vous le soir et le lendemain matin
- Utilisez avec précaution un répulsif autorisé (de préférence sur les vêtements)
- Portez des vêtements clairs et couvrants (chaussettes sur le pantalon)

Où se cachent les tiques ?

- Dans les forêts
- Dans les passages d'animaux
- Dans les feuilles mortes
- Dans les fougères et hautes herbes

Que faire en cas de morsure de tique ?



- Utiliser un tire-tique adapté
- Tourner dans n'importe quel sens pour l'extraire
- Si une partie reste sous la peau, désinfecter simplement
- Désinfecter la zone après retrait
- Surveiller l'évolution pendant 1 mois
- Envoyer la tique à Citique (études scientifiques participatives)

Pour les enlever, ne surtout pas :

- Appliquer de crème
- Comprimer la tique
- Cracher dessus ou la brûler
- L'étouffer avec de l'éther ou de la vaseline

⚠ Pas besoin de consulter un professionnel de santé pour une simple morsure en l'absence de symptômes

Quand et qui consulter si une rougeur apparaît ?

En cas de rougeur ou d'inquiétude, vous pouvez contacter des professionnels de santé du territoire spécialement formés :

- Sur Aubusson :**
Infirmiers Amat, Barre et Saussol
14 rue des Bruyères
06 13 20 99 64 / 05 55 66 32 70
Pharmaciens Barachy et Lagrange
Pharmacie des Lissiers
10 avenue des Lissiers
05 55 66 84 02
- Sur Bellegarde-en-Marche :**
Infirmière Martin Malterre
27 rue des Fusillés
05 55 66 17 73
Pharmacien Froidefont
Pharmacie Espagne
1 Place Général Espagne
05 55 66 11 73
Pharmacienne Moreau
Pharmacie Moreau
2 Grande Rue
05 55 66 11 92
- Sur Felletin :**
Infirmière Paquet
Cabinet médical Michon-Lachambre
2 rue des Tours de l'Horloge
07 52 03 87 07 / 05 55 62 24 09
Pharmacien Sarret
Pharmacie Brand-Sarret, 1 Grande Rue
05 55 66 40 34
- Sur Moutier-Rozeille :**
Infirmière Paquet
Maison médicale
2 Impasse des Ruizeaux
07 52 03 87 07 / 05 55 83 15 88
- Sur Lavaveix les Mines :**
Infirmière Martin Malterre
Maison de santé, 76 route d'Ahun
07 89 53 20 90
- Sur Crocq :**
Infirmières Chadeyron, Michelon et Paquet
Maison Médicale de Crocq
1 bis rue Jean et Robert Judet
05 55 66 73 99 / 07 52 03 87 07



Bilan à 1 an

★ 42 inclusions

★ 3 délégués et 18 délégués (mais perte en 1 an de 2 délégués)

★ 5% (soit 2) appels aux délégués



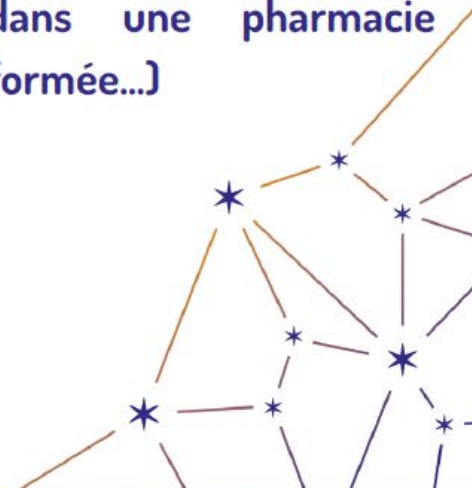
★ 33% érythèmes migrants (stade 1 maladie de Lyme)

★ 4 articles de presse, 3 présentations à d'autres CPTS, 1 partenariat avec le CPIE

★ Satisfaction (1 à 4) :
Amélioration prise en charge et utilité : 3.5
Satisfaction globale : 3,3
Facilité utilisation et temps passé : 3
Rémunération : 2.7

★ Mais aussi...

- ★ Relatif essoufflement
- ★ Incertitude sur l'avenir quant au financement ?
- ★ Gros travail de coordination (gestion MSS Santé, statistiques, paiements, relances...)
- ★ Continuer travail de communication (ex : orientation médicale dans une pharmacie formée...)





4

Témoignages de CPTS
Des questions ?





5

Enjeux et points de
vigilances



Quels points de vigilance

- Répondre à un besoin populationnel
- Mettre en place une communication et une traçabilité structurées
- Rester dans le cadre organisationnel sans basculer dans l'effectif
- Prendre en compte la difficulté d'uniformiser les protocoles d'un territoire à l'autre
- Anticiper l'aspect économique
- Clarifier la responsabilité des professionnels



Concrètement, quel est le rôle de la CPTS ?

- Réaliser le diagnostic en identifiant les besoins populationnels
- Recueillir les attentes des professionnels de santé afin de fédérer et non de diviser
- Permettre l'émergence des protocoles
- En assurer la promotion
- Former les professionnels de santé
- Assurer l'ingénierie des projets
- Assurer le suivi des protocoles



6

Questions / réponses



Ressources disponibles pour travailler le sujet

- Fiche Mémo sur les protocoles de coopération
- Outils pour établir un diagnostic
- Outils pour travailler sur les indicateurs et le suivi des actions
- [Articles](#) disponibles sur le site internet
- Cartographie permettant d'identifier les CPTS qui travaillent ou souhaitent travailler sur le sujet

www.cpts-na.fr



Ressources utiles

<https://sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/cooperations/cooperation-entre-professionnels-de-sante/article/les-protocoles-de-cooperation>

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/protocoles-de-cooperation-entre-professionnels-de-sante-2>

Contacts:

Référents 1^{er} recours DDARS

Département Métiers du soin et corps de direction :

ars-na-rh-metiers-soin@ars.sante.fr

En cas de questions supplémentaires : secretariat@agoralib.org

Retrouvez les documents types sur cpts-na.org :

[Boîte à outils](#) : Fiche Mémo



CAFÉ CPTS #27

SANTÉ DES SOIGNANTS

29 MAI
12h30

